##

***La Formation professionnelle en fabrication et production de pointe (FPFPP) est un programme de placement rémunéré qui combine l’expérience pratique et la formation professionnelle et qui se déroule dans un environnement de recherche et de développement appliqués en fabrication de pointe.***

***Les activités suivantes sont obligatoires. S’il est sélectionné, le participant :***

1. ***Obtiendra un certificat en fabrication de pointe du Collège Canadore;***
2. ***Fera des travaux en laboratoire au centre d’innovation pour la fabrication et la production de pointe (ICAMP) du Collège Canadore;***
3. ***Participera à un projet de recherche et développement en entreprise;***
4. ***Assistera à des ateliers de perfectionnement personnel et professionnel.***

 ***Les entreprises participantes doivent être situées dans l’un des quatre districts d’IION : Nipissing, Timiskaming, Parry Sound ou Muskoka.***

 **Veuillez noter que :**

* Les termes ***entreprise*** *et* ***demandeur***sont utilisés de façon interchangeable dans la présente.
* Le terme Participant décrit l’employée qui sera embauché par l’entreprise pour compléter le projet proposé pour icFPFPP.
* L’entreprise et le participant doivent tous deux faire une demande au programme.
* La date limite de demande pour les participants et les entreprises est le 4 juin 2018. L’entreprise doit sélectionner un participant — ou l’inverse — afin que le jumelage soit effectué et que la demande soit acheminée au comité de sélection.
* Toutes les demandes seront soumises à un processus d’examen concurrentiel.

*Veuillez cliquer sur le texte gris pour indiquer vos renseignements et remplacer les exemples fournis.*

## Renseignements de l’entreprise

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom commercial de l’entreprise :** | Entreprise ABC inc. |  |  |  |
| **Nom légal de l’entreprise :** | 8491533 Ontario inc. |  |  |  |
| Type d’enregistrement : | Entreprise à propriétaire unique[ ]  | Société en nom collectif [ ]  | **Société par actions**[ ]  |  |
| Adresse : | 123, rue Café | ## |  |
|  | Rue | Appartement |  |  |
|  | North Bay | Ontario | P1B 7G8 |  |
|  | Ville | Province | **Code postal** |  |
| Contact principal : | John Smith | Président | john@abc.ca |
|  | Nom : | Poste | Courriel |
| Autre contact : | Amy Doe | Ingénieure en chef | amy@abc.ca |
|  | Nom : | Poste | Courriel |
| No de téléphone : | 705-123-4567, poste 8910 |  Site Web :  | example@abc.ca |
| No de TVH :  | 123456789 RC0001 : |  |  |

**Brève description de l’histoire de l’entreprise, des produits/services offerts actuellement et de ses objectifs :**

L’entreprise ABC inc. fabrique de l’équipement pour le marché de l’exploration minière. Établie en 1987, ABC vise principalement les mines en Amérique du Nord, tant les exploitations à ciel ouvert que les exploitations souterraines. Les modèles brevetés d’ABC permettent aux utilisateurs de forer plus rapidement et plus efficacement que les produits des concurrents, ce qui confère à ABC un avantage concurrentiel. Le propriétaire a plus de 30 ans d’expérience dans l’industrie minière et pourra mettre à profit son expérience pour assurer la croissance de l’entreprise. ABC prévoit d’élargir sa gamme de produits en y ajoutant un modèle plus léger et plus mobile en vue de continuer sa croissance économique. D’ici 18 mois, ABC espère percer les marchés en Afrique centrale et en Afrique du Sud et procéder à des voyages exploratoires au Mexique et au Brésil.

## Information sur le placement professionnel

**Le programme d’icFPFPP est un placement dans le cadre d’un projet précis; les entreprises doivent donc avoir un projet de recherche et développement sur lequel le participant pourra travailler pendant son placement. Veuillez décrire le ou les projets pour lesquels le participant utilisera des concepts, de l’équipement et des techniques de fabrication par couches de pointe.**

Le bras du robot ABB que nous utilisons sur notre chaîne de montage est muni d’une griffe de levage spécialisée. La griffe est actuellement fabriquée à l’extérieur du Canada et la qualité des matériaux utilisés n’est pas constante, ce qui entraîne des bris, des arrêts de production et des inefficacités. Nous souhaitons que le participant fasse de l’ingénierie inverse pour cette griffe et mette à l’essai différents matériaux pour déterminer quel matériau et quelle méthode seraient les plus rentables et efficaces pour la fabrication de la griffe du robot ABB.

**Quelles sont les conséquences du problème sur vos activités?**

Nous estimons que les pertes de production s’élèvent à 25 000 $ chaque fois que la griffe brise et les coûts de réparation à 11 300 $. Notre entreprise doit avoir des griffes de rechange en stock, car certaines griffes neuves ont brisé quelques jours après avoir été installées. Les coûts entraînés par ce problème se répercutent sur le budget et le temps que nous pouvons consacrer au lancement de prototypes. En ayant un employé formé dans le domaine de la recherche et du développement en matière de fabrication de pointe, nous pourrons régler les problèmes de ce genre et d’autres natures. De plus, l’embauche de cet employé permettra d’accélérer la création de prototypes et de réaliser des gains d’efficacité.

**Comment ce projet aidera-t-il votre entreprise à atteindre une étape importante de croissance?**

Le participant apportera des idées novatrices et sera animé d’une passion d’apprendre, ce sera donc un excellent ajout à notre équipe. Nous n’avons pas actuellement d’expertise en impression 3D de matériel ou en ingénierie inverse. Nous pourrons ainsi disposer de nouvelles capacités pour la création de prototypes et pour la résolution de problèmes au sein même de l’entreprise et diminuer notre dépendance aux produits et services externalisés. ABC a besoin de ces éléments pour être un joueur important de l’industrie.

##  Jumelage

*Il incombe à l’entreprise de trouver un participant; IION aidera l’entreprise à promouvoir le poste, seulement si cela est nécessaire.*

* Si l’entreprise **A DÉJÀ CHOISI** un participant, elle doit l’inscrire sur le présent formulaire de demande. IION procédera au jumelage seulement lorsque le formulaire de l’entreprise et celui du participant auront été reçus.
* Si l’entreprise **N’A PAS** **CHOISI** de candidat, la DATE LIMITE est tout de même le 4 juin 2018 pour le jumelage avec un participant. Prière d’envoyer le plus rapidement possible votre demande. IION pourra ainsi en faire la promotion et vous soumettre des candidatures de participants qui ont présenté une demande au programme d’icFPFPP.
* Il incombe à l’entreprise de sélectionner le candidat avant la date limite du 4 juin 2018.

**Le jumelage entre l’entreprise et le candidat peut se faire de deux façons :**

1. **L’entreprise présente un candidat; le participant doit également présenter une demande au programme d’icFPFPP.**
2. **L’entreprise affiche le poste et IION en fait la promotion par ses divers moyens de communication.**

|  |  |
| --- | --- |
| **J’ai choisi un candidat.**  | **Je n’ai pas choisi de candidat.** |
| – Demandez au participant de remplir le formulaire de demande icFPFPP avant le 4 juin 2018.– Indiquez à Anne Brûlé (anne@iion.ca) que votre participant présentera une demande au programme et inscrivez le nom du participant sur votre formulaire de demande.  | – Faites la promotion du poste dans vos réseaux, sur vos médias sociaux, sur les babillards électroniques d’affichage d’emplois, etc. – Si IION reçoit des demandes de candidats potentiels, il les enverra à l’entreprise pour qu’elle examine les candidatures. – Si l’entreprise retient un candidat et que les deux sont d’accord pour être jumelés, l’entreprise doit informer IION avant le 4 juin 2018. |

**Avez-vous choisi un candidat?**

**Oui** [ ]  **Nom :** Cliquez ici pour insérer du texte.

**Non** [ ]

## Retombées du projet

**Quelles seront les retombées du projet dans le Nord de l’Ontario?** La formation en fabrication de pointe de matériel 3D et les capacités de résolution de problèmes permettront à notre entreprise de mieux soutenir la concurrence étrangère, de réaliser des économies et de créer de nouveaux emplois dans le Nord de l’Ontario. L’entreprise pourra ainsi assurer sa diversification économique et ainsi jeter de solides bases pour sa longévité. Le projet créera également du travail supplémentaire pour d’autres entreprises dans la région puisque plusieurs partenariats et contrats seront nécessaires pour l’achèvement des travaux requis pour répondre à la demande additionnelle.

**Veuillez remplir le tableau suivant en y indiquant vos estimations les plus justes.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Échéancier** | **Chiffre d’affaires brut** | **Nombre d’employés** |
| **Réel** | 1 000 000 $ | 6 |
| **Prévisions dans trois ans** | 2 500 000$ | 9 |

**Veuillez estimer les coûts qui excéderont le montant de la subvention à hauteur de 9 375 $ dans le cadre du projet.**

Salaire supplémentaire : 4 687 $; RPC et AE : 1 052 $; coûts de la CSPAAT : 200 $; formation : 90 $; équipement et outils : 300 $; uniforme et équipement de sécurité : 500 $. Estimation des coûts totaux : 5 640 $

## Détails des coûts du projet

**Prière de lire attentivement et d’indiquer que vous avez compris chacun des énoncés suivants concernant le financement dans le cadre de l’icFPFPP.**

[ ]  **Les entreprises doivent verser au participant un salaire minimum de 15 $/h, pour 37,5 heures par semaine pendant 25 semaines. IION versera à l’entreprise une subvention de 9 375 $; par conséquent, l’entreprise doit débourser au minimum 4 687 $ pendant 25 semaines.**

[ ]  **L’entreprise doit couvrir les charges sociales obligatoires liées à l’emploi comme le Régime de pension du Canada et l’assurance-emploi.**

[ ]  **L’entreprise doit embaucher le participant comme un employé et donc lui fournir un relevé T4.**

[ ]  **L’entreprise doit remettre à IION une copie du premier et du dernier talon de paie du participant pour confirmer que le montant minimum de 14 062 $ (correspondant à la subvention octroyée par IION et à la contribution de l’entreprise) a été atteint ou dépassé.**

[ ]  **L’entreprise sélectionnée recevra la subvention en deux versements égaux : une première tranche de 4 687,50 $ au début du placement et une seconde du même montant à la fin du placement lorsque tous les rapports auront été reçus par IION.**

## Modalités

**Par sa signature, le demandeur accepte que :**

* **L’entreprise est tenue de s’inscrire à titre de client chez Initiatives Innovatrices Ontario Nord (IION) pour recevoir le financement dans le cadre du programme d’icFPFPP.**
* **Initiatives Innovatrices Ontario Nord (IION) ne peut être tenu responsable des frais supplémentaires qui dépassent le montant approuvé de 9 375 $.**
* **Le programme d’icFPFPP commence le 18 juin 2018 et doit se terminer le 7 décembre 2018; IION doit recevoir le dernier rapport et le dernier talon de paie avant le 11 janvier 2019.**
* **L’entreprise accepte de remplir le sondage sur l’icFPFPP et le sondage annuel d’IION pour respecter ses obligations en matière de rapports et demeurer admissible aux fonds administrés par IION.**

 **Le non-respect de ces modalités (financières ou autres) par le demandeur entraînera l’annulation de sa candidature.**

**Le demandeur doit envoyer une facture à IION pour recevoir le premier versement de 4 687,50 $. IION versera 9 375 $ à l’entreprise sélectionnée au cours de la période de 25 semaines. Le demandeur est tenu de payer les charges sociales et un montant minimum de 4 687 $ en salaire. L’employeur peut choisir de rémunérer le participant à un taux horaire plus élevé, mais reconnaît qu’IION n’est pas responsable des changements apportés au contrat négociés entre le participant et l’entreprise ni des frais et des charges sociales supplémentaires qui découleraient de ces changements.**

**Le demandeur reconnaît qu’IION n’est pas responsable du rendement du participant dans le cadre de cette entente. Il incombe au demandeur de s’assurer que le travail respecte les normes et la qualité requises. Il incombe à IION de verser le montant approuvé de la subvention salariale au demandeur et de retenir les services d’experts pour l’animation des ateliers de perfectionnement personnel et professionnel à l’intention des participants.**

**En outre, le demandeur reconnaît qu’IION est tenu de suivre les efforts de commercialisation et les résultats obtenus par le demandeur pendant cinq ans, ce qui oblige le demandeur à produire, sur demande, une déclaration des recettes annuelles, des emplois créés et des renseignements connexes.**

**Le demandeur consent à fournir à IION ses produits promotionnels (logo, dépliants, photos du participant sur les lieux du stage, etc.) et ses autres campagnes médiatiques pour qu’il puisse promouvoir le programme d’icFPFPP. IION respecte les droits d’auteur du demandeur et confirme que les produits promotionnels seront utilisés uniquement avec l’approbation et le consentement du demandeur.**

**Le demandeur reconnaît qu’IION a le droit de vérifier les activités admissibles et que les représentants gouvernementaux du ministre de l’Industrie ont le droit de vérifier ou de faire vérifier les comptes et les dossiers du demandeur et ont un droit d’accès aux registres et aux comptes du demandeur. Le demandeur peut être tenu par IION d’assurer le rôle de mandataire aux fins de toute enquête menée par le vérificateur général du Canada à l’égard de l’utilisation des fonds de la présente entente. Le demandeur devra fournir à IION, sur demande et en temps opportun, afin qu’ils soient remis au vérificateur général du Canada, tous les documents relatifs à l’entente et à l’utilisation des fonds détenus par le demandeur, ou par des mandataires, fournisseurs ou sous-traitants du demandeur, et toutes informations et explications supplémentaires que le vérificateur général, ou toute personne agissant en son nom, pourrait exiger relativement à une partie de l’entente de contribution ou à l’utilisation des fonds.**

**Le demandeur accepte de se conformer à l’ensemble des lois fédérales, provinciales, territoriales, municipales ou toutes autres lois applicables au demandeur ou à ses activités, notamment les lois, les règlements, les règlements administratifs, les règles, les ordonnances et les décrets, ce qui inclut les obligations légales et les règlements relatifs à la protection de l’environnement.**

**Le demandeur accepte de reconnaître, si on lui en fait la demande, le rôle du gouvernement fédéral dans le financement octroyé dans le cadre de cette entente et consent à ce que les activités admissibles soient annoncées publiquement par le ministre de l’Industrie ou en son nom dans un communiqué de presse. Le ministre de l’Industrie informera le demandeur de la date de toute annonce publique. Le demandeur consent à la participation du ministre de l’Industrie ou de ses représentants à une telle annonce et à ce que ces activités soient organisées à une date qui convient aux deux parties. Le demandeur consent à afficher le matériel promotionnel fourni par le ministre de l’Industrie lors de ces activités.**

**REMARQUE : Il est à noter qu’aucun renseignement confidentiel ou renseignement de nature délicate ne sera divulgué puisque ces renseignements sont protégés au titre de la *Loi sur l’accès à l’information*.**

**J’ai lu, je comprends et j’accepte les modalités susmentionnées et j’atteste que je suis autorisé à signer au nom du demandeur. Je certifie que mes réponses sont vraies et complètes à ma connaissance. Si ma demande est approuvée, je comprends que la présentation d’information fausse ou trompeuse dans le présent formulaire entraînera mon retrait du programme.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Signature :** | Inscrivez votre prénom et nom en guise de signature | **Date :** |  Cliquez pour insérer une date. |

## À l’usage du bureau seulement

**Montant approuvé : 9 375$**

**Estimation des coûts du projet :**

**Inscrit comme client d’IION : Oui** [ ]  **Non**[ ]

|  |
| --- |
|   |

**Approbation du Centre d’innovation :**